

adeto

NEWS

mars - avril 2016 n° 62

Le mot du président

Ce premier numéro de l'année 2016 est l'occasion pour nous de souhaiter la bienvenue à DCNS qui a emménagé, début janvier, sur le Technopôle de la Mer.

Nous espérons que ses équipes vont pouvoir y exprimer pleinement leurs talents pour mener à bien les nombreux projets de ce fleuron de notre industrie régionale. Et profiter de cette proximité pour poursuivre et amplifier les coopérations avec les entreprises de la filière Défense Sûreté Sécurité implantées sur le Pôle d'activités de Toulon Ouest.

La présence historique de la Marine nationale dans la rade de Toulon n'est évidemment pas sans impact sur l'économie varoise et sur le rayonnement de cette filière. A côté des plus grandes entreprises, se sont développées des PME et TPE. L'ensemble constitue un maillage diversifié, jouant souvent la carte de la coopération en s'appuyant sur des structures comme le Pôle Mer Méditerranée, Toulon Var Technologies, le Cluster EDEN PACA...

Ces entreprises ont toutes en commun un très haut niveau de technologie, une forte capacité d'innovation et elles réalisent des investissements conséquents en Recherche & Développement qui leur permettent de diversifier leur activité dans le secteur civil. Leurs équipes étant essentiellement constituées de cadres et d'ingénieurs, elles offrent de surcroît des débouchés aux jeunes diplômés de notre région.

Les entreprises de cette filière Défense sont aussi ouvertes sur l'international : toutes ou presque exportent, soit directement soit via leurs donneurs d'ordre.

Elles concourent ainsi à l'attractivité de notre territoire et à son image.

Cette culture du travail en réseau – pour changer de niveau d'ambition ou décrocher de nouveaux projets – est la preuve qu'ensemble on est plus fort. C'est aussi la philosophie de l'ADETO depuis sa création. Nous avons besoin de la mobilisation du maximum d'entreprises pour que la voix des entrepreneurs soit entendue par les pouvoirs publics. Besoin du maximum d'entreprises pour que les échanges commerciaux, le développement et la croissance soient au rendez-vous. Besoin du maximum d'entreprises engagées dans les actions menées en matière d'information, d'échange, de développement durable, de mutualisation des achats...

A ce titre, une nouvelle démarche qui conjugue ces deux derniers axes est initiée cette année : l'EIT ou Ecologie Industrielle et Territoriale, parfois englobée sous l'appellation plus parlante « d'économie circulaire ». Il s'agit d'un nouveau mode de développement économique – et écologique – visant à améliorer, à l'échelle d'un territoire, la performance globale de l'activité, à saisir de nouvelles opportunités d'affaires et, à moyen et long terme, à adapter une stratégie d'entreprise aux nouvelles contraintes liées à la gestion des ressources et aux risques et incertitudes qui y sont liés. La première phase de cet ambitieux chantier doit permettre d'établir un bilan des flux entrants et sortants sur le territoire de notre Pôle d'activités. Nous comptons sur chacun de vous pour y participer.

Un moyen de gagner en compétitivité, ça ne se refuse pas...

Gabriel De Pasquale
Président de l'ADETO



TOULON OUEST, poste avancé de la filière Défense, Sûreté, Sécurité dans le Var et en PACA

*Très présente en PACA, et particulièrement dans le Var, l'Armée est au cœur d'une économie importante. La base navale de Toulon a favorisé l'émergence de toute une palette d'activités industrielles et de services. Les grandes entreprises telles que DCNS, CNIM, ECA,... ont entraîné dans leur sillage une myriade de PME ou TPE bénéficiant de retombées économiques liées à la Marine. Avec l'arrivée en janvier 2016 de DCNS sur le Technopôle de la Mer d'Ollioules et l'ensemble des PME et TPE du secteur Défense, Sûreté, Sécurité déjà implantées sur son territoire, le Pôle d'activités de Toulon Ouest constitue désormais un poste avancé de la filière regroupant des savoir-faire diversifiés et de haute technologie.
(Rendez-vous en pages 4 & 5)*



Bienvenue !

Nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents au sein de l'ADETO. Merci à eux pour la confiance qu'ils nous accordent et merci aussi aux adhérents qui nous soutiennent depuis la première heure.

Bienvenue à :

- AENIGMA
- MY LITTLE WARUNG
- CONSULTTEAM
- CLICKECO
- MERCEDES BENZ ETOILE 83 BANDOL
- MOOM
- RA2D
- QUADRI CONCEPT INFORMATIQUE
- ASTEN
- CHRONO PARE BRISE
- COHESION INTERNATIONAL
- CLASS' CROUTE
- LBC PRO
- NET PLUS
- LA VOIX DE SON ETRE

Rencontres sur le terrain avec le Préfet

Comme chaque année, le Préfet du Var a effectué un déplacement sur notre Pôle d'activités. Le 11 décembre, Pierre Soubelet a rencontré les membres du Conseil d'administration de l'ADETO et visité quelques entreprises telles que ALSEAMAR, VEOLIA, E.LECLERC. Ce fût également l'occasion d'apprécier le travail réalisé par les bénévoles de la BANQUE ALIMENTAIRE, en partenariat avec le centre E.LECLERC. Au cours de cette demi-journée, il a ainsi pu échanger avec les uns et les autres sur la situation économique, les attentes des entreprises ainsi que les problématiques rencontrées au quotidien par les acteurs économiques de notre territoire.

adeto

NEWS

Espace Entreprises
419, avenue de l'Europe - BP 70085
83181 SIX-FOURS
Tél. 04 94 63 16 08 - 06 79 94 39 39
email : adeto@wanadoo.fr

Directeur de la Publication :
Gabriel De Pasquale

Rédaction : **Sylvie Vernier**

Conception Edition : **SIRA - 04 94 74 00 09**
Impression : **3400 exemplaires**

Crédit photos : p. 2 et 3 : ADETO
p. 4 et 5 : Alseamar, Sylvie Vernier
p. 6 : Toulon Provence Méditerranée - p. 7 : Sylvie Vernier

De tout un peu...

Optimiser les flux pour gagner en compétitivité grâce à l'EIT

Prochainement, l'ADETO lancera une étude de flux entrants (matières premières, énergie, eau) et sortants (déchets, effluents, produits finis, sous-produits) à l'échelle de son territoire. Les diagnostics seront effectués auprès des entreprises volontaires. L'objectif est de recenser les matières qui circulent, de les caractériser et de mettre en lumière de nouvelles synergies locales et économiquement viables. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'EIT ou écologie industrielle et territoriale. Selon l'ADEME : « L'écologie industrielle et territoriale, dénommée aussi symbiose industrielle, constitue un mode d'organisation inter-entreprises par des échanges de flux ou une mutualisation de besoins. » La première étape consiste à rencontrer les entreprises volontaires du territoire et à réaliser un diagnostic des flux.

N'hésitez pas à contacter l'ADETO et à rejoindre l'étude si :

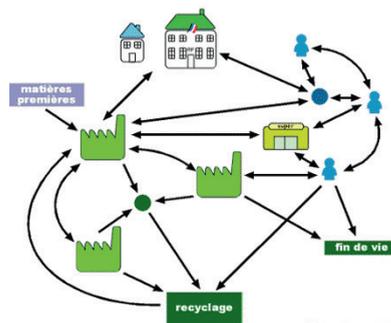
- Votre entreprise rencontre des questionnements sur la valorisation d'un flux sortant,
- Vous faites face à un sous-produit pour lequel vous cherchez un traitement ou une valorisation,
- Vous cherchez comment mutualiser des moyens avec d'autres entreprises afin d'améliorer votre productivité,

- Vous souhaitez gagner en compétitivité en optimisant vos flux,
- Vous vous interrogez sur les circuits courts...

L'ADETO est lauréate de l'appel à projet lancé par l'ADEME et la Région PACA « Ecologie industrielle et territoriale Parcs activités / Territoires d'entreprises. Comment mettre en oeuvre une démarche d'économie circulaire avec les acteurs économiques de mon territoire ? »

Plus d'info sur www.adeto.fr/ecologie-industrielle-et-territoriale

Ecologie industrielle : de nouveaux flux de matières et de biens



© Jean-François Vallès 2003

Une équipe opérationnelle remodelée pour encore plus d'efficience

Depuis quelques mois, la coordination de l'ADETO est assurée par **Sophie Pitoun**. Son rôle : l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'actions validé par le Conseil d'administration, les relations avec les entreprises et les partenaires privés et institutionnels de l'association, l'organisation des différentes rencontres interentreprises, l'accueil et la gestion administrative.

Depuis plus de trois ans, **Laure Rossoglio**, chargée de mission environnement, élabore et anime le programme d'actions environnementales mis en place sur le territoire de l'ADETO. Elle conduit les

projets associés et mène de nombreuses actions de sensibilisation à la RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale des entreprises).

Quant à **Pascale Kennel**, elle a rejoint l'équipe début janvier dans le cadre d'une mission ARDAN*. En relation avec le Conseil d'administration, elle pilote l'élaboration d'une feuille de route stratégique pour les prochaines années, incluant en particulier de nouvelles actions pour encore mieux répondre aux besoins des entreprises du parc d'activités.

*Le dispositif Ardan est cofinancé par le Conseil régional



Pascale Kennel, Laure Rossoglio et Sophie Pitoun



■ Sécurité retrouvée en bordure de voie ferrée

SNCF Réseau a pris des mesures de sécurité avenue Robert Brun. En effet, compte tenu de l'affaiblissement de la clôture en place, tout un chacun pouvait pénétrer sur les voies. Aussi pour éviter tout risque d'intrusion et/ou d'accident, 200 mètres de nouvelle clôture ont été posés fin 2015. Merci à SNCF Réseau pour son intervention qui répondait à un vrai enjeu de sécurisation de cette voie très fréquentée et concourt à améliorer la qualité de vie sur notre territoire.

■ Entretiens professionnels obligatoires : êtes-vous dans les clous ?

Depuis le 7 mars 2014, la mise en œuvre de l'entretien professionnel est une obligation pour les entreprises, inscrite dans le Code du travail lors de la réforme de la formation professionnelle (Loi n°2014-288, article L.6315-1).

Il remplace le bilan d'étape professionnel, l'entretien de seconde partie de carrière ainsi que tous les entretiens obligatoires prévus après une suspension du contrat de travail. Il doit donc être proposé systématiquement au salarié qui reprend son activité à l'issue d'un congé (de type parental, maternité, sabbatique, d'adoption, de soutien familial), d'une période de mobilité volontaire, d'une période d'activité partielle ou d'un arrêt longue maladie.

Il ne faut pas confondre l'entretien professionnel et l'entretien annuel déjà en place dans certaines entreprises. Le premier se positionne clairement sur l'avenir individuel du salarié qui « bénéficie tous les deux ans d'un entretien professionnel avec son employeur consacré à ses perspectives d'évolution », précise le texte de loi, notamment en termes de qualifications et d'emploi. Cet entretien est un outil essentiel pour mettre en œuvre une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) et construire le plan de formation de l'entreprise. Il n'est pas une simple formalité. En effet, tous les 6 ans, si l'entreprise n'a pas organisé les entretiens prévus et proposé au moins deux actions parmi trois visant à l'évolution du salarié (action de formation, certification ou VAE, progression de carrière et/ou salariale), elle devra abonder le compte personnel de formation du collaborateur de 100 heures s'il est à temps plein et de 130 heures, s'il travaille à temps partiel. L'heure de CPF étant évaluée à 30 €, cela fait 3000 € pour le premier, et 3900 € pour le second. La pénalité est versée à l'OPCA.

Attention ! Les premiers entretiens doivent être réalisés le 6 mars 2016 au plus tard.

■ Complémentaire santé : êtes-vous couverts ?

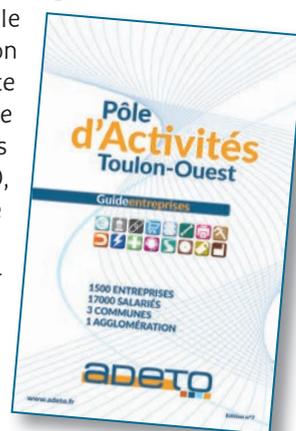
Le petit-déjeuner organisé par l'ADETO le 5 octobre en partenariat avec AG2R portait sur l'obligation pour les entreprises de proposer à leurs salariés une mutuelle santé. En effet, depuis le 1^{er} janvier, toutes les entreprises, quels que soient leur taille et leur secteur d'activités, doivent être en règle par rapport à cette obligation inscrite dans la loi sur la sécurisation de l'emploi adoptée le 14 mai 2013, transposant l'accord national interprofessionnel (ANI).

La complémentaire santé obligatoire doit répondre aux critères d'un contrat responsable et solidaire et proposer un panier de soin ou socle minimum de garanties définis par décret. Les entreprises financent au minimum 50 % du coût de la mutuelle santé, le reste étant à la charge du salarié bénéficiaire.

Des cas de dispense d'adhésion existent pour certains salariés : apprentis, temps partiel, CDD, salariés déjà couverts par la mutuelle du conjoint, etc. La loi ANI s'applique à tous les salariés, ce qui inclut donc les dirigeants salariés. Seuls les Travailleurs Non Salariés (TNS) ne sont pas concernés par la mise en place d'une mutuelle obligatoire.

■ De A à Z : découvrez le nouveau guide

La 7^e édition du Guide des entreprises est disponible depuis quelques jours. Ce guide recense les 1500 entreprises du Pôle d'activités de Toulon Ouest. La précédente édition datait de 2014. Gratuit pour les adhérents de l'ADETO, il est vendu 5€ à toute personne intéressée par cet outil incontournable. A ce prix, il serait dommage de s'en priver !



A noter sur vos agendas :

■ 10 mars 2016 : Rencontre inter-entreprises

Les chefs d'entreprises ainsi que leurs équipes sont invités à se retrouver au chapiteau du cirque Europe des Sablettes à La Seyne sur Mer, de 18h à 23h, pour une soirée réunissant la vie économique du Var.

■ 21 mars 2016 : ADETO Business Club

Rendez-vous chez CLASS' CROUTE, nouvel adhérent de l'ADETO, qui s'implante sur la zone de la Millonne et souhaite pendre sa crémaillère...

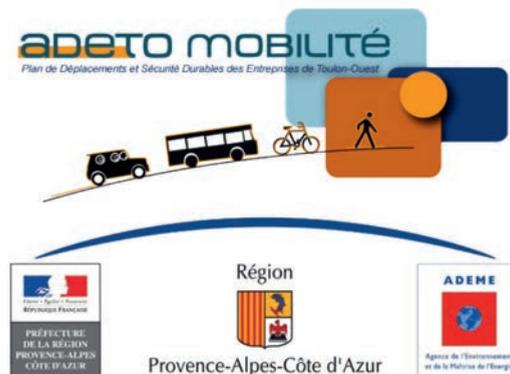
Stéphanie et Rémy SERRURIER
109, rue d'Ollioules - PA la Millonne II
83140 Six-Fours-Les-Plages.

■ 19 avril 2016 : Petit déjeuner WEB MOBILE

Venez découvrir le web mobile ou approfondissez le sujet en participant à cette rencontre. Intervenants : Metycea et Black Twin.

■ 21 avril 2016 : Assemblée Générale de l'ADETO

Cette année, encore plus que d'habitude, ce sera festif. Réservez dès maintenant la date !



■ La démarche écomobilité toujours sur les rails

L'ADEME accompagne la démarche par son soutien financier pour la période 2016-2018. Trois années qui ne seront pas de trop pour continuer nos actions, pour promouvoir les modes de transports alternatifs en vue d'améliorer la qualité de vie sur notre Pôle d'activités.

Pour cette année, une nouvelle Opération Solidaire Chasse aux Risques Routiers (OSCARR 2016) sera organisée.

Au programme également : la poursuite des actions de sensibilisation et de prévention aux risques routiers, une newsletter mensuelle, le montage d'événements avec nos partenaires.

Pour intégrer la démarche ou pour plus de renseignements :

ADETO Mobilité 04 94 63 16 08
laure.rossoglio@adeto.fr

Toulon Ouest, poste avancé de la filière Sûreté, Sécurité dans le Var et en PACA

L'industrie de Défense représente en France 165 000 emplois et un chiffre d'affaires de l'ordre de 17 Mds € dont le tiers environ est réalisé à l'exportation (5ème rang mondial). La région PACA et le Var jouent un rôle majeur pour cette filière.

Depuis le XVI^e siècle, le port de Toulon est la base historique de la Marine française en Méditerranée ; Toulon est depuis de nombreuses années le premier port militaire européen et la première base navale de défense en Méditerranée. C'est aussi le port d'attache du porte-avion nucléaire et des six sous-marins nucléaires d'attaque français. Par ailleurs, le Var concentre 8 sites militaires complémentaires comme, par exemple, l'Atelier Industriel de l'Aéronautique de Cuers-Pierrefeu (AIA CP), le CIN de Saint-Mandrier, l'École Franco-Allemande Tigre au Cannel-des-Maures (EFA)... Ce n'est donc pas un hasard si la Défense constitue l'un des piliers historiques de l'économie varoise.

Une filière et des acteurs diversifiés

Avec la présence sur le territoire de l'Armée de Terre, de la Marine, de la Direction Générale de l'Armement, du CELM, de grands donneurs d'ordres et de nombreux acteurs impliqués, la filière Défense, Sûreté et Sécurité varoise est bien implantée. Pour exemple, forgée par une longue histoire dont les racines remontent à 1856, la Division

Systèmes Industriels de CNIM (550 collaborateurs à La Seyne) conçoit et fournit des solutions globales dans des domaines à fort contenu technologique pour la Défense Nationale (tubes lance-missiles des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins, équipements de projection terrestre ou maritime, véhicules spéciaux). A ce jour, cette filière regroupe un tissu d'activités industrielles et de services performants, organisé et unique en France, où cohabitent de grands groupes et des PME et TPE détentrices de technologies spécifiques.

Par ailleurs, une offre de formations adaptées complète cet environnement riche et propice au développement de la filière Défense. Cette dernière contribue au rayonnement de la région PACA, la 3^e en France pour l'industrie militaire, derrière l'Île-de-France et Rhône-Alpes. A l'ensemble de ces acteurs s'ajoutent les missions des pôles de compétitivité sous tutelle Défense en Région PACA (Mer Méditerranée, Optitec, Safe) et celles du pôle SCS (Solutions Communicantes Sécurisées), faisant de cette filière une filière d'excellence régionale de Défense et un maillon essentiel de la R&T (Recherche & Technologies) sur le plan national.

Acteurs de la Filière Défense sur Toulon Ouest (liste non exhaustive)

AGIR, ALSEAMAR, ATOS, AUSY, BF Systemes, CHRISAR SOFTWARE Technologies, CHROMALU, CIEL Groupe SNEF, CNIM, Conseil ADR & Pyrotechnie Sud, CREOCEAN, D2M Engineering, DCNS, ENVISAN France, ERG, FORTIL, FOSELEV Marine, GEOMINES, MARINE TECH, NEXEYA Systems, OCEANIDE, PROLEXIA, ROBOPEC, SEARIS, SECOMAT Ingénierie Industrielle, SII, SOFRESUD, SONOCAR Industries, SOPRA STERIA, STREAMER, SUPRAMECA, SYSTEMIQUE, VALENGUY Provence, WILCO International,...

Des marchés militaires aux applications civiles

Chaque année, le ministère de la Défense réalise 17 Mds € d'achat dont 70 % consacrés à l'armement (2014) avec un spectre très large : santé, photonique, chimie, robotique, munitions, technologies de l'information et de la communication (TIC),... Si ce marché conséquent est essentiellement couvert par les grands industriels, les PME voire même les TPE en profitent elles aussi. En PACA, 240 d'entre elles font partie de la BITD (Base Industrielle des Technologies de la Défense) et sont à ce titre suivies de près par les services de la DGA.

Poussée par des logiques industrielles évidentes, cette redistribution est aussi plus qu'encouragée par le ministère de la Défense. C'est même, sur certains marchés, une obligation de la DGA.

Particularité des PME et TPE de la filière : leur grande capacité d'innovation, indispensable pour entrer et rester sur ces marchés. Ces innovations permettent souvent la diversification vers des applications civiles ou l'export. L'activité duale (civile et militaire) est d'ailleurs vivement encouragée par la Direction Générale de l'Armement. Cette stratégie doit permettre de pérenniser les compétences scientifiques et technologiques détenues par ces PME et garantir leur développement en dehors des niches Défense. Autre spécificité qui va de pair : des équipes à haut niveau de compétences avec des profils de cadres, ingénieurs et techniciens.

EDEN PACA, Pôle Mer Méditerranée, TVT... quand l'union fait la force

Le cluster EDEN (European Defense Economic Network) est un bel exemple de collaboration réussie entre PME à l'échelon national. Créé en 2008 par six dirigeants de PME high-tech, il rassemble aujourd'hui quelque 130 entreprises françaises du secteur Défense, Sûreté et Sécurité, représentant 9000 emplois et près d'1 Md € de CA dont plus de la moitié à l'export. Cette communauté, alliant expertise technique et parfaite connaissance des besoins du marché de la Défense, rend plus cohérente l'offre des entreprises françaises, aussi bien dans les domaines civils que militaires. EDEN compte 4 associations régionales : Rhône-Alpes, Bretagne, Centre et PACA. EDEN PACA a été créé en décembre 2012 avec le soutien institutionnel et opérationnel de la CCI du Var, de la DGA et de la DIRECCTE.

EDEN PACA est à l'écoute des Forces de défense et de sécurité intérieure et civiles implantées sur sa zone d'intérêt. Son effort de développement porte plus particulièrement sur des produits et services destinés à l'aérosurveillance militaire duale, à tout ce qui pourrait répondre aux besoins en capacités navales et maritimes et sécuritaires.

Autre exemple emblématique de l'intérêt des réseaux : le Pôle Mer Méditerranée. Il regroupe 360 membres dont 2/3 d'entreprises (plus de 150 PME) et 1/3 de centres



ère Défense, CA



de recherche et organismes de formation. Depuis 2005, il a contribué à labelliser plus de 200 projets. La « sécurité et la sûreté maritimes » est l'un de ses 6 axes de développement stratégique. Occupant au sein du pôle Mer Méditerranée une position de conseiller privilégié, la Marine assure une veille technique soutenue vis-à-vis des projets portés par les industriels du Pôle. Celui-ci fédère, autour de thématiques maritimes et littorales à forts enjeux sécuritaires et durables, les acteurs scientifiques et économiques pour les inciter à innover ensemble et développer de nouveaux produits et services exportables. Quant à TVT (Toulon Var Technologies), association créée en 1988, elle contribue largement à la mise en marche pérenne du territoire varois et régional en termes d'innovation. Communauté d'entreprises, d'organismes de recherche et de formation, de collectivités territoriales et de structures de financement, TVT soutient l'émergence de projets innovants et les accompagne, ce qui permet de renforcer la compétitivité technologique des solutions, en particulier dans le domaine de la sécurité, et de diversifier les applications des entreprises varoises.

Contacts :
PRED PACA Pole régional
Economie de Défense,
gregory.golf@direccte.gouv.fr
Laurence Vidal-Cluzel, Responsable Projets
Filière Défense à la CCI du Var et Déléguée
générale EDEN PACA,
laurence.vidal@var.cci.fr
Xavier Grimaldi, Référent Filière Défense
CCIR International,
xavier.grimaldi@var.cci.fr
Pôle Mer Méditerranée,
www.polemermediterranee.com
TVT : www.tvt.fr

Sources : CCI du Var, DGA - Edition 2015 Bilingue « Filière Défense Sûreté dans le Var » téléchargeable sur www.var.cci.fr

DCNS : Arrivée à bon port au Technopôle de la Mer d'Ollioules

Plus de mille ingénieurs et techniciens ont investi le nouveau site varois de DCNS le 4 janvier. Pour cet acteur majeur du tissu industriel et du bassin d'emplois régional, Ollioules est devenu la vitrine internationale de ses activités systèmes de traitement d'information. Conçu pour répondre aux besoins de la Marine nationale, avec les fréquences multi-missions FREMM et les sous-marins Barracuda par exemple, Ollioules soutiendra également le développement des activités à l'international sur des programmes phares tels que Gowind® Égypte et Malaisie ou bien les sous-marins Scorpène® pour l'Inde et le Brésil. Il accueille également des activités de R&D.

L'implantation – 30 000 m² soit 15% du Technopôle – comprend 26 000 m² de bureaux certifiés HQE, 90 plateformes de développement et d'intégration de technologies innovantes, ainsi qu'une cafétéria. Les aménagements du Technopôle permettent à DCNS de bénéficier également d'un restaurant interentreprises et de deux parkings.

Chiffres clés de la filière en PACA :

- **240** PME et ETI référencées dans la BITD (Base Industrielle des Technologies de la Défense) en Région PACA dont 30 % dans le Var (2016).
- Près de **2000** PME de sous-traitance, **2500** emplois en R&D privée.
- Près de **30 000** emplois civils et **45 000** emplois militaires.
- **8** centres d'essais dédiés aux domaines aéronautique et spatial.
- Plus de **12** laboratoires de recherche publique en aéronautique spatiale défense - **3000** chercheurs.
- **13** centres de R&D spécialisés en optique.
- **3** pôles de compétitivité sous tutelle Défense : MER, OPTITEC, SAFE (Sources CCI du Var).

PRISE DIRECTE...



Marc Boissé,
Président
d'ALSEAMAR

ADETO News : L'industrie de défense regroupe une très grande variété d'acteurs de tailles différentes, depuis le maître d'œuvre global jusqu'aux PME détentrices de savoir-faire spécifiques. La région PACA et le Var en particulier en sont un bel exemple. En quoi cette concentration est-elle un facteur d'émulation et créatrice de synergies ?

Marc Boissé : Les relations entre personnes sont aussi importantes que les technologies. La proximité reste un facteur clé dans le développement que l'on peut espérer avec les maîtres d'œuvre. Ici dans le Var, la présence du Pôle Mer Méditerranée est un facteur de rassemblement entre entreprises et acteurs de la filière. En faire partie permet de se connaître, d'échanger sur des projets et de monter des projets en commun notamment sur des activités civiles. Cela a été le cas pour nous avec le Sea Explorer (planeur sous-marin).

Par ailleurs, avec le Cluster EDEN PACA dont nous faisons partie, nous nous retrouvons au sein d'une communauté d'experts ayant le même niveau de moyens, les mêmes ambitions et avec lesquels nous pouvons discuter d'égal à égal.

ADETO News : Quels sont les critères indispensables pour entrer dans le cercle des entreprises fournissant le secteur Défense et Sécurité ?

Marc Boissé : Pour intégrer ce cercle plusieurs critères sont à mon sens incontournables : il faut être, en premier lieu, une entreprise de haut niveau technologique. La technologie développée doit absolument être différenciante. Il faut respecter les délais, mais aussi faire la preuve que les produits, solutions et services proposés sont totalement fiables : on n'a pas le droit à l'erreur. Pour demeurer dans ce cercle, il faut continuer à proposer des innovations et donc posséder en interne la matière grise nécessaire. Nos clients apprécient également notre proactivité, notre capacité à proposer des solutions.

ADETO News : ALSEAMAR, que vous dirigez, est le regroupement au sein du groupe ALCEN de trois entités dont BMTI, PME née dans le Var à La Seyne en 1982. Qu'est-ce qui a motivé ce rapprochement ?

Marc Boissé : ALSEAMAR est née de la fusion en 2014 de BMTI (Six-Fours), ACSA et ATOB (Meyreuil). Cette fusion répond à une volonté de croissance : nous voulions avoir la capacité de concevoir et fabriquer des engins sous-marins autonomes de plus en plus gros et complexes. Chacune des sociétés possédant ses technologies propres, la fusion a permis de gagner en compétences, en expertise et de travailler sur des projets plus ambitieux. Avec de pair, une montée en puissance du développement commercial à l'international. En 2015, ALSEAMAR a réalisé un CA de 14,5 M€ dont 50 % dans le secteur Défense. L'entreprise emploie 90 salariés, 45 sur le site de Six-Fours.

LE SAVIEZ-VOUS ? On peut parfois résoudre un litige commercial en évitant la longueur et la publicité d'une procédure judiciaire

La révolution des modes alternatifs de résolution des litiges est en marche, et rien ne pourra l'arrêter ! Bien que dotée d'une législation à la pointe mondiale en la matière, la France est en retard dans la mise en place de la médiation et de l'arbitrage pour les PME. En effet, le recours à ces solutions n'est pas encore ancré dans la culture des entreprises, contrairement à beaucoup de pays européens.

Afin d'accélérer le mouvement, un décret du 11 mars 2015 prévoit que le recours aux modes amiables de résolution des différends est favorisé, en particulier en invitant les parties à indiquer, dans l'acte de saisine de la juridiction, les démarches de résolution amiable précédemment effectuées.

Il est donc temps d'anticiper cette obligation et d'insérer dans ses contrats une clause organisant une médiation qui est un processus coopératif, structuré et volontaire, qui, avec l'aide d'un tiers neutre favorise, par des entretiens confidentiels, l'établissement ou le rétablissement de la relation, la prévention ou le règlement par les parties elles-mêmes, d'un différend.

Il est également possible de prévoir une clause d'arbitrage, qui en cas d'échec de la médiation, permet de régler définitivement un litige sans passer par les tribunaux, en confiant le différend à un centre d'arbitrage. Il est indispensable de prévoir une telle clause dans les contrats internationaux, afin d'éviter de se soumettre à un droit étranger et supporter des frais judiciaires exorbitants. Il vaut souvent mieux anticiper le règlement des éventuels futurs litiges et organiser contractuellement leur règlement que de subir une procédure judiciaire et des recours pendant plusieurs années...

Le saviez-vous ? La Section sud de la Cour européenne d'arbitrage dont le siège est à Nice, offre un centre de médiation et d'arbitrage de proximité, d'une très grande qualité, et accessible financièrement. (Cour Européenne d'Arbitrage et de Médiation – Section Grand Sud (Faculté de Droit – CERDP – Avenue du Doyen Trotabas – 06050 Nice Cedex 1 – ceagrandsud@unice.fr – 04 92 15 70 11).



**Société d'Avocats
IMAVOCATS**
23, rue Peiresc
83000 Toulon - 04 94 18 98 98
www.imavocats.fr

Banque Alimentaire du Var : « Ensemble aidons l'homme à se restaurer »

Créée en 1986 dans un wagon désaffecté de la gare de Toulon, la BANQUE ALIMENTAIRE du Var dispose désormais d'un entrepôt de 1200 m² à La Garde.



**Banque Alimentaire
du Var**

Partage, bénévolat, don, gratuité, mécénat, lutte contre le gaspillage restent les principes fondamentaux de l'association. Les besoins continuent d'augmenter et d'évoluer. En 2015, les approvisionnements s'élevaient à 1700 tonnes (dont 900 tonnes provenant de la grande distribution, participant ainsi à la lutte contre le gaspillage). Cela représente une valeur marchande de 5,6 M€ soit l'équivalent de 3 400 000 repas distribués toute l'année à 8000

démunis via plus de 100 points de distribution.

La Banque alimentaire du Var fonctionne grâce à 70 bénévoles, une demi-douzaine de contrats aidés et bien sûr l'aide des donateurs (UE, Etat, Grande distribution, grand public).

Début octobre, la BEA (Boutique Etudiante Alimentaire) a vu le jour dans les locaux de La Garde : c'est une association destinée à l'aide alimentaire pour les étudiants, un

public oublié rencontrant lui aussi de vraies difficultés au quotidien.

La dernière collecte auprès du grand public fin 2015 (170 tonnes) est en repli de 13 % par rapport à 2014, mais les besoins sont toujours aussi grands et la BA du Var a plus que jamais besoin de tous.

**BANQUE ALIMENTAIRE
du Var - 04 94 61 23 88
www.ba83.banquealimentaire.org**

QUOI DE NEUF CHEZ



■ Le Technopôle de la Mer : au cœur de l'innovation maritime

Le Technopôle de la Mer abrite des entreprises spécialisées dans le domaine des Hautes Technologies marines et sous-marines. La base « terrestre » d'Ollioules, véritable quartier d'entreprises, est en cours d'aménagement ; une première phase de travaux vient de s'achever. Le 4 janvier dernier, plus de 1000 ingénieurs de DCNS ont fait leur rentrée dans le nouveau bâtiment de 30 000 m², dessiné par l'architecte Jacques Ferrier. Un restaurant d'entreprises de 1400 m² et un parking mutualisé de 800 places (dont 550 réservées à DCNS) ont également été livrés.

DCNS souhaite faire de ce site la vitrine internationale de ses activités systèmes de traitement d'information, le plus gros atelier logiciel d'Europe.

Pour faciliter l'accès au site, le réseau Mistral a densifié son offre depuis début 2016, avec une présence renforcée et l'adaptation de 4 lignes de bus (U, 120, 12 et 82). Des travaux de voirie et de réseaux ont également été réalisés avec notamment la création de l'avenue principale Pierre Gilles de Gennes et de la rue Louis Roure, le réseau haut débit, des pistes cyclables, des plantations... Sont en prévision



ou en cours de réalisation la construction de l'immeuble « Base terrestre », futur siège du Pôle Mer Méditerranée, ainsi qu'un hôtel d'entreprises (livraison cet été), un immeuble de bureaux destiné à des entreprises et ateliers propres, un hôtel résidence services et une crèche.

■ Label « Territoires à énergie positive pour la croissance verte »

Dans le cadre de l'appel à initiatives lancé en septembre 2014 par l'Etat, des « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » vont bénéficier d'aides financières pour accompagner et réaliser la démarche de transition énergétique. La candidature « Terre de projets méditer-



ranéens » portée par Toulon Provence Méditerranée a, dans un premier temps, été classée comme territoire en devenir. En septembre 2015, une nouvelle candidature avec 19 actions plus concrètes, dont 5 réalisables à très court terme, a permis d'obtenir le label « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » en décembre dernier. Cinq actions sont concernées et soutenues financièrement par l'Etat :

- la démarche « bâtiment durable Méditerranéen et Assistance à Maîtrise d'Ouvrage » pour des équipements innovants,

- la rénovation thermique des équipements publics (comme le chauffage de la piscine du port Marchand à Toulon),
- l'amélioration de l'éclairage public,
- le transport collectif propre (mise en place de capteurs solaires sur les abribus du réseau Mistral)
- et enfin, le stationnement des vélos électriques.

**www.var.gouv.fr/
les-contrats-de-ville-varois-
2015-2020-a5121.html**

Avec BRICO LECLERC, proximité et conseil occupent le devant de la scène

Alors qu'il va souffler sa première bougie début avril, le magasin Brico Leclerc situé sur le parking de l'hypermarché E.LECLERC revendique son positionnement de magasin de proximité axé sur le conseil et les services proposés. En 2016, son directeur a décidé de mettre l'accent sur les actions de communication.

Le magasin BRICO LECLERC de La Seyne est un espace dédié au bricolage et à la maison. Il a ouvert ses portes le 1er avril 2015 en lieu et place du magasin LECLERC MEUBLES exploité par l'enseigne seynoise depuis 10 ans.

« Sur 1650 m², nous proposons 20 000 références dans quatre univers : bricolage, décoration, jardin et ameublement », explique Eric Gambut,



BRICO LECLERC
Centre E.LECLERC La Seyne
Avenue Jean Albert Lamarque
83500 La Seyne-sur-Mer
04 94 11 01 60
Ouvert du lundi au samedi
de 9h à 19h

directeur du point de vente depuis le lancement du projet.

L'offre a été totalement repensée, le magasin réaménagé de manière à pouvoir proposer un éventail de produits aussi complet que possible en travaillant sur une bonne signalétique et une circulation facilitée pour les clients.

En entrant, on découvre le luminaire puis la décoration, la peinture, l'électricité, le chauffage, la quincaillerie, l'outillage, le sanitaire, la plomberie, les revêtements de sol et le jardin. « Nous proposons également un service de découpe de verre et de bois gratuit ».

Au rayon peinture, il suffit de venir avec un échantillon de papier ou un morceau de tissu, pour que la machine à teinter reproduise la couleur voulue. Eric Gambut propose une offre complète s'appuyant sur des fournisseurs référencés par la centrale d'achat E.LECLERC et ainsi mettre en avant les produits qui vont

répondre au mieux aux attentes de ses clients avec, toujours, l'atout de prix bien placés. « Si nos clients sont essentiellement des particuliers, nous avons aussi des professionnels qui, attirés par les prix, viennent se servir chez nous ».

L'atout de la proximité

« Nous sommes clairement un magasin de proximité pour des clients d'une zone de chalandise couvrant La Seyne-sur-Mer, Ollioules, Six-Fours, Sanary et Bandol. Ils savent trouver chez nous les produits qu'ils cherchent – hormis le gros œuvre –, mais aussi la disponibilité de notre équipe, le conseil, bref une vraie relation de proximité qui n'existe pas forcément ailleurs dans les surfaces plus grandes ». Parmi les 10 salariés de l'enseigne, certains se sont formés pour passer du meuble au bricolage, d'autres - au nombre de 6 - ont été embauchés pour leurs compétences techniques spécifiques.

Après 20 ans de croissance continue en France, le secteur du bricolage marque lui aussi le pas. Mais Eric Gambut et son équipe sont bien décidés à aller de l'avant pour satisfaire leurs clients et en séduire de nouveaux.

« Nous travaillons en synergie avec l'hypermarché E.LECLERC notamment au niveau des livraisons à domicile, de la carte de fidélité qui est commune ».

Un nouvel élan va être donné à la communication cette année. Les catalogues publicitaires qui étaient bimestriels en 2015 deviennent mensuels en 2016. Des flyers sont distribués au niveau des caisses de l'hypermarché. Cette année aussi, 5 campagnes d'affichage en 8 m² vont être menées sur la Seyne-sur-Mer avec la mise en avant d'un produit phare. « Et nous allons également améliorer la signalétique sur le parking du centre commercial ».

AENIGMA : et si on se laissait prendre au jeu ?

Découvrir des indices et résoudre des énigmes pour sortir d'une pièce en 60 minutes chrono, en s'appuyant sur de bons scénarios : c'est un divertissement sous forme de challenge qui est proposé par AENIGMA à La Garde depuis juillet dernier.

Après avoir testé le concept dans le Var puis à Paris en tant que joueuse, Sophie se passionne pour le



AENIGMA
6 allée des 4 Chemins
83130 La Garde
06 14 79 46 06
www.aenigma-live-escape-game.com

Live Escape Game et décide de créer son propre établissement à La Garde. Concept né au Japon il y a quelques années, le Live Escape Game (jeu d'évasion grandeur nature) répond aux principes suivants : une pièce fermée dans laquelle un groupe de 4 à 6 participants doit chercher des indices, résoudre des énigmes pour pouvoir s'échapper en moins d'une heure. Chaque mission (ou challenge) est construite autour d'un scénario accessible à partir de l'âge de 8 ans et mettant en jeu de la réflexion, de l'inspiration, du travail d'équipe, le tout arrosé d'une bonne dose d'adrénaline pour atteindre l'objectif.

La jeune femme s'est prise au jeu et a écrit elle-même les deux scénarios qui lui ont permis de démarrer son activité. Mais auparavant, deux mois de travaux ont été nécessaires pour

aménager les deux salles dédiées à chacune des missions baptisées Le Manoir et le Chaos.

C'est ainsi qu'Aenigma a ouvert ses portes à La Garde le 4 juillet 2015.

« Le Manoir peut accueillir de 2 à 4 personnes dès l'âge de 8 ans, en présence d'un adulte. Pour la mission Chaos, le groupe peut aller jusqu'à 6 personnes ». Le Chaos sera remplacé au printemps par un nouveau scénario, lui aussi écrit par Sophie : « il faut renouveler régulièrement les scénarios car les énigmes une fois découvertes et le challenge remporté, les participants doivent pouvoir se lancer dans une nouvelle aventure ».

Un divertissement à pratiquer en équipe

Le Live escape game est une activité ludique à pratiquer en famille, entre

amis, à l'occasion d'un anniversaire ou d'un enterrement de vie de célibataire, ou pour du team building d'entreprise. Chacun y trouve son compte car les missions comportent à la fois de la réflexion, de la logique, de la fouille pour trouver des indices dans la pièce... Les ambiances lumineuses, les jeux d'ombre, les décors adaptés au scénario : tout est fait pour plonger les joueurs au cœur de la mission qui a été choisie au moment de la réservation.

« Chaque mission dure une heure, mais il faut prévoir 1h 20 en tout car il y a un briefing au départ et un débriefing en fin de parcours. Le Game Master suit tout le déroulement de la partie en direct depuis un écran ; si le groupe « sèche » à un moment ou un autre du jeu et qu'il est bloqué, il intervient pour donner un indice. »

LOCATIONS

- **12 m²** Bureaux de 12m² et 17m² à louer à la demi-journée ou à la journée pour vos réunions ou RDV professionnels
La Seyne - Disponibilité immédiate
5 € HT la journée
Business to Building
Mme GARNIER - 04 94 06 57 41
- **300 m²** Bureaux situés en R+1 (sans ascenseur) composés d'1 bureau fermé, 2 open-space, 1 local à archives, 1 kitchenette et 1 w.-c. privatif, climatisation réversible, parkings privés et visiteurs, vidéosurveillance, portails électriques, espaces verts, crèche sur place.
La Seyne - Disponibilité immédiate
160 €/m²/an/HT/HC
Business to Building
Mme GARNIER - 04 94 06 57 41
- **125 m²** Loue local commercial RDC avec vitrines, baies vitrées, accès double porte avec climatisation réversible, parkings privés et visiteurs, vidéosurveillance, portails électriques, espaces verts, crèche sur place.
La Seyne - Disponibilité immédiate
160 €/m²/an/HT/HC
Business to Building
Mme GARNIER - 04 94 06 57 41
- **6891 m²** Loue entrepôts, 6m de haut, 1er lot d'environ 800m² avec quai, 2ème lot d'environ 1411m² avec quai et porte sectionnelle, 3ème lot de 2280m² environ avec porte sectionnelle et 4ème lot d'environ 2400m² avec quai et porte sectionnelle. Possibilité de tous les regrouper. Parkings privés et visiteurs, vidéosurveillance, portails électriques, espaces verts, crèche sur place.
La Seyne - Disponibilité immédiate
70 €/m²/an/HT/HC
Business to Building
Mme GARNIER - 04 94 06 57 41
- **2330 m²** Terrain d'environ 2 330m² Chem. de la Farlède, destiné soit à la location nue, soit à la Location en l'État Futur d'Achèvement. C.O.S. à 1, projet de construction d'un immeuble de bureaux, entrepôt ou commerce.
La Seyne - Disponibilité immédiate
En fonction du projet
Business to Building
Mme GARNIER - 04 94 06 57 41
- **640 m²** Locaux d'activité mixtes **420 m²** d'entrepôt et **220 m²** de bureaux
Six Fours ZA des Playes
Disponibilité juin 2016
5000 € HT/HC/mois
Arthur Loyd Méditerranée
Caroline Poubelle - 04.94.30.30.30

- **364 m²** Bel immeuble sécurisé, bureaux en RDC avec nombreux parking.
Six Fours ZA des Playes
Disponibilité immédiate
4200 € HT/HC/mois
Arthur Loyd Méditerranée
Caroline Poubelle - 04.94.30.30.30
- **580 m²** Entrepôt et **80 m²** de bureaux
Six Fours ZA des Playes
Disponibilité immédiate
4500 € HT/HC/mois
Arthur Loyd Méditerranée
Caroline Poubelle - 04.94.30.30.30
- **102 m²** Bureaux en Zone Franche
La Seyne ZA des Playes
Disponibilité immédiate
1770 € HT/HC/m²/mois
Arthur Loyd Méditerranée
Caroline Poubelle - 04.94.30.30.30
- **Dès 25 m²** Surfaces commerciales
Centre commercial sur axe passant à proximité de Pôle Mer Ollioules
Disponibilité immédiate
282 € HT/m²/an
Arthur Loyd Méditerranée
Caroline Poubelle - 04.94.30.30.30
- **274 m²** Local d'activité composé d'un RDC de 143 m² et d'un étage de 131 m² pouvant être aménagé en bureaux
Six-Fours
Disponibilité immédiate
30 000 € HT/an
DTZ Toulon - Jean-Philippe Cas
04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68
- **644 m²** Local d'activité comprenant 122 m² de bureaux. Très bel emplacement.
La Seyne
Disponibilité avril 2016
77 280 € HT/an
DTZ Toulon - Jean-Philippe Cas
04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68
- **3100 m²** Bureaux proche Technopôle de la Mer, Projet de construction de deux immeubles de bureaux de 1862 m² et 1240 m² divisibles.
Ollioules
Disponibilité à préciser
190 € HT/m²/an parkings compris
DTZ Toulon - Boris Bernois
04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **450 m²** Immeuble de bureaux de 410 m² (en R+1) avec de nombreux parkings.
Six-Fours
Disponibilité immédiate
140 € HT/m²/an
DTZ Toulon - Boris Bernois
04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95

- **100 m²** Bureaux en R+1 proposant une très belle visibilité
Ollioules
Disponibilité immédiate
240 € HT/m²/an
DTZ Toulon - Boris Bernois
04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **178 m²** Bureaux de 178 m² cloisonnés et climatisés au Technopôle Var Matin.
Ollioules
Disponibilité immédiate
162 € HT/m²/an
DTZ Toulon - Boris Bernois
04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95

VENTES

- **249 m²** Locaux mixtes
165 m² de bureaux et 85 m² de zone de stockage
Six Fours Zone des Playes
Disponibilité immédiate
1190 €/m² HT
Arthur Loyd Méditerranée
Caroline Poubelle - 04 94 30 30 30
- **102 m²** Bureaux Zone franche, divisible dès 36 m²
La Seyne Zone des Playes
Disponibilité immédiate
1995 €/m² HT
Arthur Loyd Méditerranée
Caroline Poubelle - 04 94 30 30 30
- **233 m²** Bureaux divisibles à partir de 70 m². Climatisé. Sortie autoroute. Nombreux parkings
Ollioules Espace Athena
Disponibilité immédiate
1207 €/m² HT
Arthur Loyd Méditerranée
Caroline Poubelle - 04 94 30 30 30
- **300 m²** Locaux mixtes - 200 m² de bureaux et 100 m² de stockage, parking indépendant et COS résiduel
Parc d'Activité de Signes
Disponibilité immédiate
1283 €/m² HT
Arthur Loyd Méditerranée
Caroline Poubelle - 04 94 30 30 30
- **1000 m²** Locaux mixtes - Rare - immeuble indépendant à vendre. 700 m² de bureaux et 300 m² de stockage avec 3 portes sectionnelles. Une partie louée.
Six Fours Zone des Playes
Disponibilité immédiate
2200 €/m² HT
Arthur Loyd Méditerranée
Helen Shackleton - 04 94 30 30 30